

## Plongée en autonomie à 20 m et guidée à 40 m Brevet de plongeur Niveau 2 (N2)

### PROFIL

Le brevet de plongeur Niveau 2 (N2) permet de réaliser des plongées d'exploration :

- Jusqu'à 20 m de profondeur, au sein d'une palanquée, en autonomie, sans Guide de Palanquée (GP), avec un ou deux équipiers majeurs ayant, au minimum, les mêmes compétences et en présence d'un Directeur de Plongée (DP) sur le site qui donne les consignes relatives au déroulement de la plongée.
- Jusqu'à 40 m de profondeur, au sein d'une palanquée, avec un Guide de Palanquée (GP) qui prend en charge la conduite de la plongée.

Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un Directeur de Plongée (DP), selon les règles définies par le Code du Sport (CdS).

### ACCESSIBILITE - DEROULEMENT DE LA FORMATION

Ce brevet est accessible à partir de 16 ans (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs).

Le brevet de plongeur Niveau 1 (N1) FFESSM (ou certification dont les aptitudes sont jugées équivalentes) est requis pour suivre cette formation.

La formation au brevet de plongeur Niveau 2 (N2) se déroule dans le cadre des règles générales des certifications de la FFESSM (formation et délivrance).

### CONTENU DE LA FORMATION - COMPETENCES

A l'issue d'une formation progressive et adaptée, le plongeur Niveau 2 (N2) possède les compétences suivantes :



#### **C1 UTILISER L'EQUIPEMENT DE PLONGEE**

- S'équiper, vérifier, adapter son équipement de façon autonome :
  - Combinaison, lestage, bloc, gilet, détendeur, Octopus, pression.
- Aider, vérifier l'équipement d'un équipier :
  - Bloc, gilet, détendeur, Octopus, pression.
- Diagnostiquer, remédier aux pannes courantes :
  - Bloc, gilet, détendeur, Octopus.

## Plongée en autonomie à 20 m et guidée à 40 m Brevet de plongeur Niveau 2 (N2)



### **C2 EVOLUER EN ENVIRONNEMENT AQUATIQUE ET SUBAQUATIQUE**

- Se mettre à l'eau, s'immerger :
  - Saut droit, bascule arrière, équipement dans l'eau ; phoque, canard.
- Se déplacer, s'équilibrer :
  - PMT (250 m) ; lestage, poumon-ballast, stabilisation au gilet en pleine eau (dynamique-statique).
- Se ventiler :
  - REC de 10m, apnée, lâcher/reprise d'embout, échange d'embout (Octopus), expiration active.
- Descendre, remonter :
  - Descente (sans vitesse, sans repère, prévention des incidents) ; remontée contrôlée gilet, parachute de signalisation.



### **C3 EVOLUER EN PALANQUEE GUIDEE**

- Respecter les consignes, se positionner :
  - Maintien profondeur, poumon-ballast, gilet de stabilisation ; distance d'évolution, reste à vue.
- Surveiller et signaler ses paramètres :
  - Manomètre, ordinateur, consommation.



### **C4 PLANIFIER ET ORGANISER LA PLONGEE EN AUTONOMIE**

- Comprendre le site :
  - Reformulation, description du site, points particuliers ou reconnaissables.
- Réfléchir sur les éléments variables de la plongée :
  - Courant, visibilité, température, site, consommation, effort, etc...
- Respecter les consignes du Directeur de Plongée (DP), en déduire les paramètres de plongée :
  - Tables, ordinateur (planification, règles utilisations), harmonisation de protocoles différents ; procédures particulières (lente, rapide, interruption palier), décision commune du profil (durée, profondeur, trajet).

## Plongée en autonomie à 20 m et guidée à 40 m Brevet de plongeur Niveau 2 (N2)



### **C5 MAITRISER, ADAPTER L'EVOLUTION EN IMMERSION**

- Diagnostiquer in situ les variables ; s'orienter :
  - Courant, visibilité, température, profondeur ; sens d'évolution, orientation instinctive avec les éléments du milieu, utilisation basique du compas.
- Descendre, remonter :
  - Vitesse, méthodes d'équilibration, prévention des incidents ; remontée contrôlée palmes/gilet, palier de principe, parachute de signalisation, procédure d'attente en surface.



### **C6 PARTICIPER A LA SECURITE DES EQUIPIERS**

- Respecter les consignes du Directeur de Plongée (DP), se positionner :
  - Maintien profondeur, poumon-ballast, gilet de stabilisation ; distance d'évolution.
- Surveiller et signaler ses paramètres aux équipiers :
  - Manomètre, ordinateur, consommation.
- Identifier et réagir aux incidents de plongée :
  - Surveillance équipiers (ventilation, stabilisation, palmage, etc...), interprétation de signes, utilisation de l'Octopus, assistance tous moyens (gilet/palmes), signalisation en surface.



### **C7 CONNAITRE ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT MARIN**

- Découvrir et identifier les principales espèces rencontrées :
  - Informations données par le Guide de Palanquée (GP) (plaquette bio, photos, etc...).
- Avoir une attitude de plongeur responsable :
  - Approche, poumon-ballast, gilet de stabilisation, palmage, éclairage, positionnement, discrétion.

## Plongée en autonomie à 20 m et guidée à 40 m Brevet de plongeur Niveau 2 (N2)



### **C8 CONNAISSANCES EN APPUI DES COMPETENCES**

- Connaître la réglementation relative à la pratique, aux prérogatives et la FFESSM :
  - Licence, certificat médical, carte de niveau, Code du Sport (CdS); le club, informations fédérales.
- Comprendre et appliquer les mesures de prévention :
  - Barotraumatismes, Accident De Décompression (ADD), essoufflement, narcose, froid, dangers du milieu.
- Connaître et appliquer les procédures de décompression :
  - Conditions d'utilisation (ordinateur - tables), planification (ordinateur), procédures de remontées anormales.
- Calculer une quantité d'air disponible et déterminer les paramètres de plongée :
  - Notions simples de physique.